



T  
A  
R  
I  
F  
S

2  
0  
2  
1

## REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT

Abonnés au service d'eau public :

Part fixe annuelle par abonné, HT

43,70 €

Part variable, le m<sup>3</sup> consommé, HT

1,8893 €

Foyers alimentés par un puits :

Le mètre cube consommé,  
avec une facturation minimum forfaitaire de 30 m<sup>3</sup> par habitant  
par foyer pour une année.

2,3108 €